



Réunion d'information sur les STA 20 juin 2018

La CGC Douane a participé à la réunion d'information consacrée à l'évolution des missions et de l'organisation des STA le 20 juin 2018 en présence des bureaux A1, A2, et A3 et des organisations syndicales (sauf la CGT, absente).

La direction générale a présenté aux OS un point de situation sur les différents modes de gestion et d'organisation des STA. Il ressort du bilan qui a été communiqué :

1. Les missions

Chaque STA est chargé de l'entretien, de la réparation, et de la gestion du parc automobile de la DI auquel il est rattaché. Il gère également les commandes et le suivi des stocks de pièces détachées. Certains STA ont développé des compétences complémentaires et spécifiques (transformation et démontage des véhicules SURV, dépannages, actions de formation et fouilles approfondies à la demande des services ...)

2. L'externalisation

Le recours à l'externalisation est fonction du maillage territorial des STA au sein d'une DI, des compétences des mécaniciens et de l'équipement disponible.

Elle permet d'effectuer non seulement des réparations spécifiques (carrosserie, peinture..) mais permet également d'assurer la gestion électronique des véhicules. Néanmoins, le recours à l'externalisation induit des coûts supplémentaires en raison des montants facturés par les garages privés. Elle pose également des problèmes de disponibilité et de discrétion. **Pour ces raisons, les DI sollicitées ont estimé que le recours total à l'externalisation n'est pas pertinent.**

3. Le pilotage national des STA

L'ensemble des DI souhaite que les modes d'organisation et le fonctionnement des STA puisse être harmonisés au niveau central tout en laissant à chaque DI la possibilité d'adapter le cadre existant en prenant en compte les spécificités locales existantes.



Tel: 01 53 18 00 72

Mél: cgc-douanes@douane.finances.gouv.fr

Le syndicat des cadres et du personnel d'encadrement

4. Recrutement

La diversité des modes de recrutement (PACTE, détachement, apprentissage, BIEP..) illustre l'hétérogénéité de la gestion des ressources humaines des agents affectés dans les STA. Afin de rendre la filière plus attractive, et d'encourager la mobilité fonctionnelle ainsi que la promotion des agents, la DI PACA Corse propose la mise en place d'un concours de spécialiste « contrôleur mécanicien branche surveillance ».

5. Formation

Les agents rattachés aux STA ne suivent pas tous la même formation TPCI et PSA, les pratiques différant d'une DI à l'autre. Les participants ont exprimé le besoin de répreciser le plan de formation afin qu'il réponde au besoin des STA.

6. Régime horaire

Les DI ne sont pas toujours favorables à une harmonisation des régimes horaires pour disposer de plus de souplesse opérationnelle. Les OS ont cependant demandé que l'outil MATHIEU soit déployé dans les STA pour permettre d'assurer un meilleur suivi du temps de travail des agents (en cas de permanence par exemple afin de calculer les heures à récupérer).

La CGC Douane reste favorable au maintien et à l'ancrage des missions des STA dans le dispositif douanier, position soutenue également par les DI satisfaites par la réactivité et des compétences des STA.

L'organisation d'une réunion annuelle des chefs d'atelier permettrait de mutualiser les bonnes pratiques afin d'optimiser le fonctionnement des STA dans un contexte budgétaire contraint.

Constatant que le BOD de 1974 était devenu obsolète, les participants ont exprimé unanimement la nécessité de réécrire cette instruction en prenant en compte les évolutions des missions et des moyens des STA.



Tel: 01 53 18 00 72

Mél: cgc-douanes@douane.finances.gouv.fr

Le syndicat des cadres et du personnel d'encadrement